

MARINE ROYALE.

PORT de Brest

En Vertu des ordres de M. le V. Amiral Sirey  
Maritime,

Il est ordonné à M. Peralo (François  
- de Saule - Emmanuel - Pierre - Joseph - Antoine), Lieutenant de  
Frégate, de débarquer du brig le Griffon, et de se présenter  
à la majorité générale.

Expédition pour servir aux Bureaux de  
Mars, des armements et de l'inspection.

Brest, le 18 Mai 1834.

Pour S. E. le Major Général

Le Major de la Marine

Benoist



Exécutoire au rate d'équipement  
le 14

Benoit

Scand. au ser. Louis

Roberty

(LXXXI.) Marine. N.º 81. Feuille double. (1830.)

Vu l'arrêté de l'ordonn. le 23 avril 1834  
Le C. de Major Général de la Marine  
N. leu. Meunier



~~Vu l'arrêté de l'ordonn.~~  
~~le 23 avril 1834~~

Surg. à l'arrêté  
le  
Pm